

7 à vous

MAGAZINE d'information de la mairie du 7^e



FESTIVAL
Le 7^e art dans le 7^e

SPÉCIAL SÉCURITÉ

État des lieux, plan d'action

Le 7^e se mobilise

SOMMAIRE

- 7 UN ÉDITO** P.5
LA SÉCURITÉ EST LE PREMIER
DES DROITS DE L'HOMME !
- 7 UN DOSSIER** P.6
LA SÉCURITÉ DANS LE 7^E
- 7 ARRIVÉ** P.10
TOUT EN IMAGES
- 7 UNE INTERVIEW** P.12
STÉPHANE MARTIN,
PRÉSIDENT DU MUSÉE DU QUAI BRANLY
- 7 À VENIR** P.13
ACTUALITÉ DES MUSÉES
ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS
ACTUALITÉ DES GALERIES
ACTUALITÉ DE VOTRE QUARTIER
- 7 UN COMMERÇANT** P.15
CHRISTIAN LE MOULEC,
DIRECTEUR DE MONOPRIX
- 7 UN SERVICE** P.16
LE CLUB LE MALAR
- 7 UN AUTO PORTRAIT** P.17
L'AMERICAN UNIVERSITY OF PARIS
LA MAISON DE FATI
- 7 À PROPOS** P.19
LE MOT DU DÉPUTÉ
LE MOT DU SÉNATEUR
- 7 UN RENDEZ-VOUS** P.21
RACHIDA DATI, MAIRE DU 7^E, VOUS INVITE
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES
PERMANENCE DES ÉLUS DU 7^E
- 7 UN POINT DE VUE** P.22
PARTI SOCIALISTE
MODEM



Journal d'information de la mairie du 7^e — 116, RUE DE GRENELLE 75340 PARIS CEDEX 07 — TÉL. : 01 53 58 75 07 — FAX : 01 53 58 75 57 — www.mairie7.paris.fr

Directrice de la publication : Rachida Dati — Rédacteurs en chef : Emmanuelle Dauvergne, Philippe Valli — Rédacteurs : Hugues Anselin, Caroline Sauvage. — Publication conçue et réalisée par l'agence MDB : 172, rue de Charonne 75011 Paris — Tél. : 01 43 480 490.

Édition et publicité : Cithéa Communication - 178, Quai Louis Blériot 75016 Paris - Tél. : 01 53 92 09 00 — N°ISSN : 1774-4660 — Impression : RIVET PRESSE ÉDITION LIMOGES — Tirage : 35 000 ex. Dépôt légal à parution.

Photo couverture : Caroline Sauvage / Mairie 7 — sommaire : Alain Guizard, Caroline Sauvage / Mairie 7, DR.

La rédaction décline toute responsabilité pour les documents qui lui ont été remis.



La sécurité est le premier des droits de l'Homme !

C'est aussi un engagement de chaque jour, qui doit être au cœur de l'action de chaque élu.

Dans le 7^e arrondissement, j'y consacre toute mon énergie et toute ma vigilance. En effet, si la délinquance est globalement en baisse depuis 2002, l'année 2009 a été marquée par une recrudescence, avec plus de 5 500 faits de délinquance enregistrés.

C'est pour cela que j'ai souhaité rénover le contrat local de sécurité du 7^e arrondissement, car il faut en permanence s'adapter aux nouveaux modes opératoires des délinquants.

Le 31 mars dernier, j'ai présenté et signé, avec le préfet de police de Paris et le procureur de la République de Paris, ce nouveau contrat local de Sécurité.

Il prévoit de lutter contre les rassemblements perturbant l'ordre public, qui ont pour principales conséquences des troubles récurrents pour les habitants du 7^e.

Les jets de détritus ou de bouteilles sur la voie publique, les tapages nocturnes, les agressions contre les personnes, les trafics de stupéfiants ne peuvent plus être tolérés et seront systématiquement sanctionnés.

Le plan de vidéo-protection « 1 000 caméras » va également être mis en place à Paris à l'horizon 2013. J'ai demandé au préfet de police que les toutes premières caméras soient installées sur le Champ-de Mars ; ce sera le cas rapidement, dès le mois de juillet.

Ces nouveaux outils donneront aux forces de l'ordre des moyens de commandement et d'intervention supplémentaires !

Comme notre Droit, nos méthodes et nos outils doivent en effet évoluer pour répondre aux nouveaux comportements et aux nouvelles formes de délinquance ; et nous devons donner tous les moyens nécessaires aux 300 000 hommes et femmes qui travaillent chaque jour.

Vous pouvez compter sur ma détermination pour mettre en œuvre et coordonner toutes les actions nécessaires à la sécurité des habitants du 7^e arrondissement.

Rachida Dati,
ancien ministre, député européen,
maire du 7^e arrondissement

7 un dossier

EN TANT QUE MAIRE DU 7^E ARRONDISSEMENT, LA SÉCURITÉ ET LA TRANQUILLITÉ DES HABITANTS EST UNE PRIORITÉ DE L'ACTION DE RACHIDA DATI.

➔ Délinquance à Paris et dans le 7^e arrondissement

Selon la préfecture de Police, la délinquance générale est en baisse constante à Paris depuis 2002. Comparée à 2001, point culminant des dix dernières années avec 311 604 faits enregistrés, la baisse est de 21,69 %. Depuis 2002, la délinquance générale a également diminué de manière globale dans le 7^e arrondissement.

En 2009 :

	Atteintes volontaires à l'intégrité physique	Atteintes aux biens	Escroqueries et infractions économiques et financières	Délinquance générale
Paris	35 386	141 103	25 018	233 955
Paris 7 ^e	616	3 456	785	5 593

➔ Atteintes aux personnes dans le 7^e arrondissement

En 2009 :

Paris	35 386 faits enregistrés	
	1 769 faits enregistrés en moyenne par arrondissement	
Paris 7 ^e	616 faits enregistrés	1,74% du total des infractions enregistrées à Paris

- 616 faits enregistrés en 2009, dont :
- 309 faits de violence crapuleuse ;
 - 236 faits de violence non crapuleuse ;
 - 15 faits de violence sexuelle ;
 - 56 faits de menace.



© Caroline Sauvage / Mairie 7

La sécurité



© Caroline Sauvage / Mairie 7



➔ Atteintes aux biens dans le 7^e arrondissement

En 2009 :

	141 103 faits enregistrés	
Paris	7 055 faits enregistrés en moyenne par arrondissement	
Paris 7^e	3 456 faits enregistrés	2,44 % du total des infractions enregistrées à Paris

Le 7^e arrondissement reste peu criminogène par rapport aux autres arrondissements parisiens. 3 456 faits portant atteinte aux biens d'autrui y ont été enregistrés en 2009 alors que la moyenne est de 7 055 pour les autres arrondissements, soit 50 % de moins. Toutefois, le 7^e étant fortement touristique, la proportion de vols à la tire est importante et les cambriolages, bien qu'en baisse, causent des préjudices très élevés.

➔ La lutte contre les ventes à la sauvette sur le Champ-de-Mars et sous la tour Eiffel

La présence des touristes — on compte en effet sept millions de visiteurs par an à la tour Eiffel — attire un nombre important de vendeurs à la sauvette. Ce problème ancien et récurrent est mal toléré par les habitants, les touristes et les commerçants du 7^e arrondissement, qui s'en plaignent régulièrement.

Les individus qui se livrent à la vente de souvenirs sans autorisation se partagent ce « territoire ». Cette activité étant extrêmement lucrative, ils deviennent de plus en plus agressifs au cours des années à l'encontre des touristes et des représentants des forces de l'ordre très présents sur le site. La présence de vendeurs à la sauvette constitue aujourd'hui une véritable nuisance pour le public.

Des réponses pénales lourdes, de type confiscation des produits et amendes, voire gardes à vue, ne permettent malheureusement pas de diminuer véritablement le phénomène à l'heure actuelle, mis à part le cas des vendeurs en situation irrégulière, le plus souvent reconduits à la frontière.

En 2008, **3 491 procès verbaux ont été dressés** dans le 7^e arrondissement concernant les ventes à la sauvette. En 2009, le nombre de **procès verbaux** relevés est passé à **5 030**, soit un chiffre en croissance de 44 % comparée à l'année précédente, ce qui représente une augmentation importante.

Rachida Dati a obtenu l'installation dès cette année de 4 caméras de vidéo de protection sur le Champ-de-Mars, avant la mise en œuvre du plan 1 000 caméras prévue pour 2013.

é dans le 7^e



© Jean-François Guioz / LUCON - SUPER BENDAMIERE

LE 31 MARS 2010, LE PRÉFET DE POLICE, LE MAIRE RACHIDA DATI, LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE, LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS ET LE COMMISSAIRE PRINCIPAL DU 7^E ONT SIGNÉ UN NOUVEAU CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ POUR LE 7^E ARRONDISSEMENT.

Plusieurs actions prioritaires ont été définies :



© Cyril Liebertre / Mairie 7

Commissaire principal du 7^e Stéphanie Rousselet

➔ Développer l'apprentissage de la citoyenneté

Mairie, préfecture et parquet de Paris veulent poursuivre, renforcer, amplifier et rendre cohérentes les actions de promotion et d'apprentissage de la citoyenneté dans tous les lieux et espaces publics, qu'il s'agisse d'écoles ou de mairies d'arrondissement.

➔ Lutter contre les violences faites aux femmes

À Paris en 2008, plus de 3 174 faits de violences conjugales ont été recensés par la police. Ces chiffres ne représentent qu'une infime partie de la réalité puisque, selon une enquête de 2007, les plaintes ne représentent en France que 8 % des violences conjugales. Dans le 7^e arrondissement,

missariat central, sont passées de 11 en 2004 à 54 en 2008. Cette forte augmentation est plus révélatrice d'une hausse des faits portés à la connaissance de la police que d'une multiplication des faits de violences en eux-mêmes.

➔ Lutter contre les violences intrafamiliales

Ces violences concernent tous les membres de la famille, mineurs ou adultes, et sont extrêmement variées : maltraitances psychologiques, physiques, sexuelles, mariages forcés, excisions... Les enfants évoluant dans un contexte de violences conjugales en sont des victimes indirectes : témoins, ils en sont aussi les otages. Les conséquences psychiques peuvent s'avérer extrêmement lourdes.

Enfin, les personnes âgées, que leur condition physique et la dépendance rendent vulnérables, peuvent aussi subir des actes de maltraitance psychologique et/ou physique de la part de leurs proches.

➔ Mieux protéger les seniors

Les personnes âgées sont vulnérables. L'objectif est donc de prévenir la délinquance spécifique dont elles sont victimes. **Dans le 7^e arrondissement, des conseils pratiques leur sont apportés contre les agressions éventuelles lors de leurs déplacements ou à leur domicile.**

Des actions d'information et de communication auprès des personnes âgées sont mises en places dans le but de les protéger :

- d'un vol au distributeur automatique de billets ;
- d'un vol à la fausse qualité ;
- d'un vol à l'arraché ou à la tire ;
- d'une agression ;
- des accidents de la route.

➔ Prévenir et lutter contre la délinquance commise dans et aux abords des établissements scolaires

Un travail commun doit être réalisé auprès des élèves pour la faire participer à la construction d'une citoyenneté fondée sur la responsabilité. Une double action de prévention et de répression sera menée par le commissariat du 7^e arrondissement.

En primaire, la prévention auprès des enfants portera sur la citoyenneté, la loi, le rôle du policier, la sécurité routière et le permis piéton, avec un axe destiné aux parents sur les dangers présentés par les jeux et Internet.

Au collège, l'accent sera mis davantage sur le racket, les dangers d'Internet, le *happy slapping*, les drogues et les violences physiques ou psychologiques.

Au lycée enfin, on parlera des violences physiques ou psychologiques, des vols et du recel.

La police s'est engagée sur une action de surveillance spécifique aux abords des écoles (lutte contre le racket, le trafic de stupéfiants...) et dans les espaces verts (square Pierre de Gaulle, square de l'Abbé Esquerre, square Samuel Rousseau, jardin



© Alain Cuizard

Signature du Contrat local de sécurité du 7^e arrondissement le 31 mars 2010.

Catherine Labouré, square Roger Stéphane, square Boucicaut, square des pères missionnaires et des missions étrangères...). **Le commissariat du 7^e arrondissement poursuivra son travail de partenariat mené avec les établissements scolaires** par une réunion organisée en direction des directeurs des écoles primaires et les chefs d'établissements du secondaire à chaque rentrée scolaire.

➔ Prévenir et lutter contre les comportements d'addiction

Chez certains jeunes du 7^e arrondissement, comme chez les jeunes Parisiens en général, on peut constater des comportements d'addiction divers. Les consommations d'alcool, de tabac, de cannabis, et plus rarement d'autres produits stupéfiants, sont fréquentes chez les jeunes.

Il convient donc de continuer à développer :

- des actions de prévention, via la multiplication d'interventions d'associations spécialisées dans les établissements scolaires secondaires, en liaison étroite avec le chef de projet de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT) à la préfecture de Paris ;
- des interventions de prévention contre la toxicomanie, réalisées par la mission de prévention et de communication (MPC) du commissariat du 7^e arrondissement dans les collèges de l'arrondissement ;
- des interventions de la brigade des stupéfiants de la direction régionale de la Police judiciaire.

➔ Intensifier la prévention et la lutte contre l'insécurité routière et les nuisances liées au stationnement

L'insécurité routière constitue une des problématiques du 7^e arrondissement. La vitesse excessive, l'alcool et les diverses infractions au code de la route, notamment le non respect de la signalisation tricolore, sont les principales causes des accidents corporels.

Le plus grand nombre d'accidents ont lieu :

- carrefour quai d'Orsay / avenue du maréchal Gallieni,
- boulevard des Invalides entre les rues de Varenne et Tourville,
- carrefour avenue de Villars / place Vauban.

Outre l'insécurité routière à proprement parler, **la question du stationnement, notamment dans le quartier Gros caillou du fait des camions de livraison, est source de nombreuses nuisances.** L'objectif de la mairie est donc d'intensifier les mesures mises en œuvre par le commissariat central pour sanctionner le stationnement gênant, en ciblant le quartier Gros Caillou et le quartier des Antiquaires (rues de Verneuil, de Lille, des saints Pères, de l'Université, place Saint Thomas d'Aquin...) où ce problème est particulièrement important, tout en continuant à développer l'offre de stationnement en surface et en souterrain.

➔ Lutter contre les atteintes à la tranquillité publique

Indépendamment du phénomène des bandes, qui ne touche quasiment pas le 7^e arrondissement, des rassemblements sur l'espace public ont lieu, dont les principales conséquences sont de fortes nuisances et des troubles récurrents (jets de débris ou de bouteilles sur la voie publique, tapage nocturne, trafics de stupéfiants, agressions contre les personnes...).

Les services de police ont donc décidé de maintenir une présence dissuasive en sélectionnant notamment plusieurs points de visibilité et de rencontre quotidiens. Chaque fois que nécessaire, le commissariat engagera, sous l'autorité du parquet, des procédures judiciaires visant à sanctionner les comportements délictuels. 7



Jean-Philippe Hubin, conseiller d'arrondissement chargé du patrimoine et de la sécurité



Le 31 mars, pour le carnaval de printemps les enfants ont défilé de l'école Vaneau au square Catherine Labouré, où l'embrasement du « bonhomme hiver » a suscité l'enthousiasme. **7**

Le 6 avril, Rachida Dati, maire du 7^e, a remis des médailles aux bénévoles de l'arrondissement. **7**

Le 12 avril, Rachida Dati a tenu à rencontrer les gérants des bars et des commerces de nuit du 7^e afin de les sensibiliser aux problématiques de l'arrondissement et notamment à la vente d'alcool aux mineurs. **7**



Le 14 avril, le forum des jobs d'été organisé par le Conseil de la jeunesse du 7^e a été un réel succès. Une centaine de jeunes ont pu consulter des dizaines d'annonces et dialoguer avec des recruteurs de BNP Paribas, Carrefour... **7**

Le 15 avril, à l'occasion de l'Equal Pay Day, la journée d'égalité salariale entre les femmes et les hommes organisée en France, Rachida Dati a reçu en mairie les responsables de l'événement. **7**



RF

© Alain Guizard

© Alain Guizard

© Alain Guizard

© Caroline Sauvage / Mairie 7



Le 17 avril, les « 7 kilomètres du 7^e », organisés par l'American University of Paris avec la mairie du 7^e, ont rassemblé une centaine de coureurs. **7**

Le 22 avril, vernissage de l'exposition « Esprit d'Afrique » qui rassemblait les sculptures de Claudine Kanengieser et une série photographique de Ziggi Hugo. **7**



01

© Caroline Sauvage / Mairie 7



Jean-Philippe Hubin, conseiller d'arrondissement, a animé le conseil de quartier Gros Caillou, le 28 avril, à la Maison des associations. **7**

© Caroline Sauvage / Mairie 7



Le 4 mai, Rachida Dati, maire du 7^e, a ravivé la flamme de l'Arc de Triomphe en présence des anciens combattants et de nombreux élèves de l'arrondissement. **7**

© Alain Guizard



Le 5 mai, Rachida Dati et Philippe Michel ont animé un conseil de quartier St Thomas d'Aquin avec les enfants volontaires habitant dans le quartier. **7**

© Caroline Sauvage / Mairie 7



© Alain Guizard

Stéphane Martin : « Le musée du quai Branly est ancré dans le paysage culturel international »



© Ingrid Schmitt

MAGISTRAT À LA COUR DES COMPTES, MEMBRE DU CABINET DE DEUX ANCIENS MINISTRES DE LA CULTURE, STÉPHANE MARTIN EST PRÉSIDENT DU MUSÉE DU QUAI BRANLY DEPUIS DÉCEMBRE 1998. CE PASSIONNÉ DU XIX^E SIÈCLE ET AMOUREUX DU PACIFIQUE SUD NOUS PRÉSENTE UN LIEU UNIQUE EN SON GENRE.

Vous êtes à la tête du musée des Arts premiers depuis plus de onze ans, mandat reconduit à la fin de l'année dernière. Quel est le secret de cette longévité ?

L'originalité du musée du quai Branly est qu'il fut créé pour durer dès son origine en 1998. Le projet avait une âme que lui a transmis son architecte. C'est une plateforme culturelle, un lieu de rencontres. Sa programmation est riche en expositions et même en concerts tout au long de l'année. Ce musée est aujourd'hui ancré dans le paysage culturel national et international.

Estimez-vous que le musée a rempli ses objectifs initiaux ?

Tout à fait. L'idée du président de la République Jacques Chirac, en créant le musée du quai Branly, était de montrer que la France pouvait parler des autres, dans un esprit d'ouverture, de partage et de générosité. Aujourd'hui, le musée du quai Branly, dédié aux arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques, porte une valeur symbolique forte dans le paysage culturel national et international.

Quel est le nombre total de visiteurs depuis son ouverture ?

Près de six millions de visiteurs sont venus dans notre musée depuis l'ouverture le 23 juin 2006. 1,5 million pour la seule

année 2009. Son succès ne s'est jamais démenti. Après une baisse logique l'année suivant son ouverture, sa fréquentation n'a jamais cessé d'augmenter depuis. La réputation du musée est très forte à travers le monde.

Quelles sont les grandes expositions à venir dans les prochains mois ?

Jusqu'au 23 mai, pour un public averti, vous pouvez découvrir « Sexe, mort et sacrifice dans la religion Mochica », une civilisation qui s'est développée au Pérou du I^{er} au VII^e siècle, laissant de nombreux témoignages de sépultures exhumées. Jusqu'au 18 juillet, le musée propose également, avec l'exposition « Autres maîtres de l'Inde – Création contemporaine des Adivasi », un autre visage de l'Inde, celui des populations autochtones et des communautés *folk* dites « Adivasi ». À l'automne, je serai très heureux de présenter « Baba bling », un regard amusant et curieux sur la communauté chinoise de Singapour qui montrait volontiers ses signes extérieurs de richesse, très « bling bling » dans le langage d'aujourd'hui.

De manière plus personnelle, si vous deviez choisir une époque ?

La deuxième moitié du XIX^e siècle, jusqu'au début de la Première Guerre mondiale. Si j'avais pu décider, j'aurais vécu entre

1850 et 1918, à une époque où tous les éléments de la modernité se sont mis en place, et qui constitue un point d'observation intéressant sur le monde et l'humanité.

Si vous deviez choisir un lieu ?

Pago Pago dans les Samoa américaines au milieu du Pacifique Sud. J'ai eu la chance de séjourner quelques jours dans ce lieu de poésie, véritable miracle géographique, aux antipodes absolus. C'est un changement radical par rapport à la vie que nous connaissons ici.

Votre musée est bien évidemment dans le 7^e arrondissement. Le connaissez-vous ?

Plus jeune, j'ai habité rue du Bac. Je me souviens de la boutique de chocolats uniques de Christian Constant. Aujourd'hui, je suis un habitué du restaurant *Au bon accueil*, rue de Montessuy, plus proche du musée. Une excellente adresse qui porte parfaitement son nom. **7**

**Parking quai Branly-tour Eiffel
Testez le parking pendant 15 jours,
sans engagement !***

Quai Branly - tour Eiffel est le parc de stationnement situé sous le musée du quai Branly. Confortable, accessible et lumineux, il est ouvert 7 jours/7 et 24h/24 et vous offre 508 places sur 3 niveaux, dont une zone privative.

Abonnement mensuel à partir de 154,37 € pour les résidents (voir conditions et détails des tarifs sur www.saemes.fr)
25 quai Branly, 7^e - Tél. : 01 44 42 99 30 - E-mail : quai-branly@saemes.fr

*Conditions et souscription à cette offre sur présentation de ce numéro de 7 à vous avant le 17/06/2010 au local d'accueil du parking (niveau -1).

ACTUALITÉ DES MUSÉES

MUSÉE DE L'ARMÉE

15 mai de 19 h à 1 h

La Nuit des musées : Vivez une nuit au temps d'Henri IV



Pour les 400 ans de l'assassinat d'Henri IV le 14 mai 1610, des personnages costumés viendront à la rencontre des

visiteurs pour leur faire découvrir les personnages et les métiers du XVII^e siècle. **20 h 30 - cathédrale Saint-Louis des Invalides** : ensemble Faenza, direction Marco Horvat : « La Semaine Mystique ». Musiques de dévotion au temps de la Contre-réforme.

20 h - grand salon : lectures par René Camoin, comédien ex-sociétaire de la Comédie Française : *Henri IV en son temps*.

22 h 30 - grand salon : ensemble Faenza, direction Marco Horvat : « L'Astrée ». Musiques inspirées par le roman d'Honoré d'Urfé (1567-1625).

Musée et animations gratuits sans réservation.

Pour toute information : www.invalides.org

MUSÉE DU QUAI BRANLY

Du 22 juin au 3 octobre

Fleuve Congo



Exposition consacrée aux traditions artistiques d'Afrique centrale. Véritable voyage initiatique menant le visiteur des forêts du Nord aux savanes du Sud, l'exposition démontre les liens entre les populations des régions bordant le majestueux fleuve Congo.

Du 5 octobre 2010 au 6 février 2011

Baba Bling

Comment une communauté d'immigrés a créé une culture unique en s'imprégnant des influences, coutumes et croyances de leur pays d'adoption. Témoignage d'une culture chinoise luxueuse et raffinée... et parfois voyante.

Découvrez les nombreuses autres propositions du musée : www.quaibrany.fr

ACTUALITÉ DES GALERIES

Du 28 au 30 mai de 11 h à 21 h

Le Meilleur de l'Art

Carré Rive Gauche

Vernissage le 27 mai de 17 h à 23 h



Le Carré Rive Gauche propose pour la 33^e année un rendez-vous culturel prestigieux et incontournable. Dans un cadre historique préservé,

les antiquaires et galeristes ont à cœur de sauvegarder les trésors de notre patrimoine et de transmettre leur passion.

www.carrerivegauche.com

ACTUALITÉ DE VOTRE QUARTIER

Le 19 mai de 18 h à 20 h

Dédicace



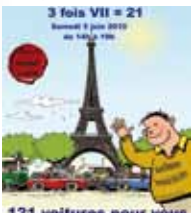
Fille de l'éditeur Robert Laffont, Anne Carrière habite le 7^e depuis 20 ans. La dédicace de son nouveau roman, *Un rêve en plus*, animera le quartier le 19 mai au 38 Eiffel, 38 avenue de Suffren, 7^e.

ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

UCIAP 7

Le 5 juin de 14 h à 19 h

La journée solidaire : 3 fois VII = 21



La mise au point d'un médicament attendu par plus de 65 000 personnes atteintes de trisomie 21 est en route. L'Uciap7, Vincennes en Anciennes, Club

911.net, Émotion

Auto Prestige se mobilisent. Un bus à l'ancienne reprendra du service. RDV place Jacques Rueff / avenue J. Bouvard. **20 h 30** - concert de gospel à la basilique Sainte-Clotilde.

Les fonds récoltés seront dédiés à la fondation Lejeune. Tél. : 01 44 49 73 30, www.fondationlejeune.org

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE LA RUE CLER

Les 22 et 23 mai de 9 h à 19 h

Brocante de marchandises de qualité dans les rues Cler et du Champ-de-Mars et l'avenue de la Motte-Picquet.

Pour tout renseignement : Marie-Claude Cavel au 01 45 51 94 96.

EN ATTENDANT BÉBÉ

Le 28 mai de 15 h à 17 h

« Le rôle de la sage-femme »

animée par la sage-femme Ghislaine Kalman.

Le 18 juin de 15 h à 17 h

« À vos maillots de bain, remise en forme ! »

animée par le médecin endocrinologue nutritionniste Annie Lacuisse Chabot.

Les 5 et 6 juin 2010 de 10 h à 18 h

Exposition-vente de produits de l'artisanat monastique



Les monastères de France font partie de notre patrimoine à tous et il est important de les conserver « vivants ». Venez découvrir l'originalité, la qualité et la diversité des créations réalisées dans les monastères.

Au Bon Conseil, 6 rue Albert de Lapparent, 7^e.

Christian Le Moulec

LE DIRECTEUR DU NOUVEAU MAGASIN MONOPRIX OUVRE SES PORTES LE 27 MAI À L'ANGLE DE LA RUE DU BAC ET DE LA RUE MONTALEMBERT.



Pouvez-vous nous présenter votre magasin Monoprix ?

Notre nouveau magasin Monoprix s'étend sur une surface de 700 m². Il proposera sur deux niveaux un grand choix de produits alimentaires, d'hygiène, de beauté et de parfumerie. Au rez-de-chaussée, les clients pourront profiter de l'espace *dailymonop* qui leur propose des produits ultra-frais, de prêts-à-consommer : salades, sandwiches, etc. Fruits et légumes, fromages frais emballés, rayon charcuterie-traiteur et cave à vins viendront compléter l'offre.

Au premier étage, le magasin proposera une sélection de produits d'épicerie, de crèmerie et de boucherie mais également des surgelés, des boissons et des produits d'hygiène, de parfumerie et d'entretien.

Le magasin de la rue du Bac sera ouvert du lundi au samedi de 9 h à 22 h.

Pourquoi un magasin Monoprix dans la rue du Bac ?

La rue du Bac est à la fois une zone résidentielle, de bureaux et de shopping. C'est donc une adresse parfaite pour l'implantation d'un nouveau Monoprix, qui a pour vocation de devenir le magasin quotidien des personnes habitant et travaillant dans le quartier.

Nous avons travaillé sur une offre permettant de satisfaire les attentes des clients du quartier, que ce soit pour leur pause déjeuner ou pour les courses de la semaine.

Nous avons également à cœur de nous intégrer au mieux dans l'ancien immeuble de la direction des douanes. Le design du magasin a été particulièrement soigné pour respecter ce lieu à l'architecture exceptionnelle. Le magasin sera lumineux, convivial et moderne.

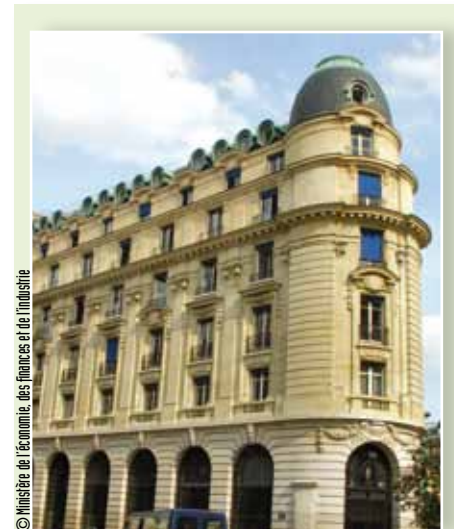
Combien d'employés compte le Monoprix et comment se répartissent-ils au sein du magasin ?

L'équipe que j'animerai sera composée de 45 collaborateurs, dont une équipe d'encadrement de 7 personnes. Sur les 30 postes d'employés que nous avons ouverts aux recrutements, les deux tiers ont été pourvus en interne. Une dizaine de collaborateurs ont été embauchés grâce à la méthode de recrutement par simulation. Conçue par Pôle Emploi, elle permet de recruter sans CV, via des mises en situation, et exclut donc toute discrimination.

Quel impact aura son installation pour les consommateurs dans le quartier ?

Ce magasin est le premier Monoprix du 7^e arrondissement. Il se situe dans un quartier où l'offre alimentaire est limitée. Fort d'un savoir-faire de près de 80 ans au cœur des villes, Monoprix souhaite apporter aux personnes habitant ou travaillant

dans le quartier un choix de produits de qualité répondant à leurs besoins, pour devenir, nous l'espérons, le magasin qui facilite leur quotidien. 7



© Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie

Adossé à l'Hôtel de La Salle, « l'immeuble des Douanes » qui accueillait autrefois l'ancien magasin Le Petit Saint-Thomas, un des premiers magasins parisiens avec Le Bon Marché et La Samaritaine, puis plus récemment le service des Douanes du Ministère des Finances, vient d'être entièrement restauré et est aujourd'hui réaménagé en bureaux dans les étages et en structure commerciale au rez-de-chaussée, comme à son origine.

Ouvriront donc prochainement à cette adresse ou sont déjà ouverts : Monoprix, B&B Italia, Polyforme, Bompard et Poltrona Frau. Les bureaux à louer pourront accueillir environ 1 000 employés. Quant à l'hôtel de La Salle, il a lui-même été restauré sous l'égide de l'Architecte des Bâtiments de France et est actuellement en vente.

Le club Le Malar, un lieu de vie pour les seniors du 7^e

PLUS QU'UN SERVICE DE LA VILLE DE PARIS, LE CLUB LE MALAR EST UN LIEU QUI REDONNE VIE AUX SENIORS DU 7^E GRÂCE AU DÉVOUEMENT DE SA RESPONSABLE, CAROLINE GENTIZON.



Trente ans d'existence

Sous l'autorité de Brigitte Guex-Joris, directrice du Centre d'action social de la ville de Paris du 7^e et donc du Maire de Paris, le club Le Malar est créé il y a une trentaine d'années. Annick Leroy, adjointe au maire du 7^e déléguée aux affaires sociales et aux anciens combattants, coopère également très étroitement. **Le club ouvre ses portes du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h et reste ouvert pendant toute la période estivale.** Les résidents hébergés par le centre d'action social dans le même immeuble n'ont pas l'obligation de venir aux activités du club. Seule une dizaine y participe. Accessible gratuitement à tous les retraités et pré-retraités du 7^e, ce club, le seul de ce type localisé dans l'arrondissement, propose de multiples activités quotidiennes grâce à l'immense travail de Caroline Gentizon.

Caroline Gentizon, la passion d'une vie

Depuis septembre 1986, Caroline Gentizon est responsable du club Le Malar. À cette

date, il existait à peine. Aujourd'hui, 436 adhérents y viennent plusieurs fois par semaine. Caroline Gentizon s'était engagée à occuper ce poste quelques mois seulement. Passionnée par l'œuvre, elle choisit d'y rester. Animatrice, organisatrice des activités, responsable de l'accueil des personnes, professeur de gymnastique, de peinture sur soie et de mémoire, gestionnaire du club, cette ancienne danseuse contemporaine originaire de Corse s'improvise à des postes qu'elle découvre sur le champ mais surtout grâce à ses dons personnels. **Son art consiste à réunir des personnes de générations, de milieux culturels et sociaux, de nationalités différentes dans une convivialité et une harmonie parfaite.** Proposant aux personnes âgées des activités les plus diverses, le club leur permet de rompre avec la solitude, de structurer leur semaine, de faire des rencontres et de se cultiver.

Des activités très variées

Caroline Gentizon donne un cours d'une heure de gymnastique du lundi au jeudi. Elle anime également un atelier de peinture sur soie le jeudi après-midi et un professeur vient donner un cours de peinture et dessin le mardi et le jeudi. Les œuvres des adhérents sont exposées chaque année au mois de janvier. L'exposition est l'occasion d'un vernissage festif ouvert à tous et auquel sont particulièrement conviés les habitants et commerçants du quartier. **Chaque mercredi à 14 h 30, une conférence animée par un spécialiste de haut niveau permet à tous les adhérents de se retrouver.** Les thèmes sont variés : géographie, histoire, peinture, civilisation, médecine, religion, etc. Trois fois par an, est organisée à cette même heure une conférence/débat littéraire et philosophique. Le lundi est jour de bridge. Les jeux de société du

vendredi rassemblent des personnes qui aiment simplement jouer et prendre un goûter ensemble. Les adhérents peuvent s'initier à l'informatique grâce à un cours individuel donné par un professionnel. Un atelier a également été mis en place, organisé par session de 10 semaines, pour les personnes qui souhaitent améliorer leur mémoire selon une méthode adaptée à chacun, qui fait de vrais miracles. Caroline Gentizon, présente sur tous ces ateliers pour les animer, se réserve le mardi après-midi pour accueillir l'imprévu et gérer l'aspect administratif du club.

Les adhérents s'impliquent concrètement dans le fonctionnement, ayant par exemple l'initiative et la charge d'organiser les goûters, moments de convivialité privilégiés et attendus, tout en gardant une pleine liberté de présence. **Le club Le Malar ouvre également sur la vie de quartier : les commerçants le connaissent et ses adhérents se fréquentent régulièrement à l'extérieur grâce au club.**

Club Le Malar
88 bis, rue Saint-Dominique
Tél. : 01 45 50 46 11.

Vous êtes senior et souhaitez vous engager dans une action bénévole : l'Association française contre les myopathies (Téléthon) recherche une personne ayant le goût du relationnel et la maîtrise de l'administratif pour vérifier les contrats d'accréditation et les présenter aux instances parisiennes.

Pour toute information : David Lopes
01 69 47 28 37 - dlopes@afm.genethon.fr



7 un autoportrait

L' American University of Paris

LE RÊVE AMÉRICAIN... AU CŒUR DU 7^E ARRONDISSEMENT !



L'American University of Paris (AUP) est implantée dans le 7^e depuis sa fondation en 1962. Multidisciplinarité, multiculturalisme, proximité, interactivité, on y « apprend à apprendre ». Un millier d'étudiants originaires de 100 pays sont attirés par la réputation de cet

enseignement supérieur international, dont 15 % de Français qui entrent après le baccalauréat ou à bac+3. Parmi les diplômes les plus recherchés, on peut citer Business, Communications et Relations internationales.

En 2008, face à l'extension croissante, il a été question de déménager. De nombreuses voix se sont élevées, vibrantes, au sein de la communauté de l'AUP, criant au déracinement. L'attachement au quartier balaie tous les arguments. En 2009 est votée l'implantation définitive dans le 7^e et l'acquisition de l'immeuble de la rue du Colonel Combes.

Le campus est réparti sur 8 bâtiments. Plus de 1 200 personnes – 1 000 étudiants

et 200 professeurs et personnels administratifs – se rendent tous les jours d'un lieu à l'autre contribuant fortement à la vie économique et à l'animation quotidienne du quartier. Le saviez-vous ? L'AUP est l'un des principaux employeurs de l'arrondissement.

Sous l'impulsion de sa présidente, Celeste Schenck, l'AUP veut accroître sa visibilité sur tous les plans et renforcer les rapports avec les acteurs de l'arrondissement. Parmi les projets les plus récents, on peut citer l'harmonisation de l'ensemble de ses façades, le renforcement des liens, relayé par l'Uciap7, avec les commerçants invités à apposer une affichette de bienvenue aux étudiants de l'AUP dans

leur vitrine, des rencontres régulières avec des lycéens, la course « les 7 km du 7^e » organisée en partenariat avec la mairie du 7^e, etc.

La rentrée universitaire 2012 marquera le 50^e anniversaire de l'AUP et ceux qui vivent et travaillent dans le quartier seront associés aux divers événements commémoratifs. 7



The American University of Paris
118 rue Saint Dominique,
Paris 7^e
www.aup.fr
press@aup.fr

La maison de Fati

REDONNER UN SOURIRE AUX ENFANTS



En 2007, Caroline Benaim fondatrice et présidente de l'association La maison de Fati, rencontre une équipe de chirurgiens et de professeurs agrégés français, leur demandant de créer un centre médical à Ouagadougou, au Burkina

Faso, pour accueillir et opérer des enfants atteints de la maladie du noma. Le noma est une nécrose dévorante de la face, conséquence de la malnutrition dans les pays les plus pauvres du monde. 600 000 enfants entre 0 et 6 ans sont atteints par an, 80 % en meurent, 20 % gardent d'abominables mutilations, rejetés par leur famille et la société. Pour le prix d'un enfant opéré en Europe, 100 peuvent être opérés sur place sans être éloignés de leur famille et de leur culture. À la demande de l'ambassade

de France à Ouagadougou, deux missions de chirurgie orthopédique ont également ouvert leur porte à La maison de Fati pour reconstruire des enfants atteints de lourds handicaps physiques. À ce jour plus de 200 enfants sont opérés chaque année à La maison de Fati. Cette année, une nouvelle maison voit le jour, 3 nouvelles missions chirurgicales vont être ouvertes, un cabinet dentaire, un laboratoire, une salle de rééducation sont créés. Un enseignement est aussi prodigué sur les techniques opératoires en

maxillofaciale et en orthopédie aux jeunes médecins burkinabés qui opèrent en collaboration avec nos chirurgiens missionnaires. Nous avons organisé une exposition de photos « Esprit d'Afrique » les 23 et le 24 avril dernier à la mairie du 7^e pour nous faire connaître... Nous avons besoin d'aide ! 7

La maison de Fati
Caroline Benaim
22 rue Barbet de Jouy,
Paris 7^e
info@lamaisondefati.ch

Le mot du député



Martine Aurillac,
député de Paris,
vice-présidente de la commission
des Affaires étrangères

© Mairie du 7^e

Nous avons la chance de bénéficier d'un système de retraites jusqu'à présent performant, mais le vieillissement de la population le met aujourd'hui en danger. Basé sur la répartition (financement par les actifs), il comporte aujourd'hui beaucoup d'exceptions et de spécificités puisqu'il ne compte pas moins de 37 régimes différents.


Les perspectives à long terme sont plus qu'inquiétantes : si l'on ne change rien, à l'horizon 2050, il nous manquera chaque année 100 milliards d'euros pour financer notre régime de retraites.

Les Français, dans de récents sondages, pensent à une très large majorité, qu'il faut le réformer. Le président de la République, devant l'urgence de la situation a dit « qu'il était impossible de ne pas décider », tout en garantissant que la retraite par répartition ne sera pas remise en cause et que cette réforme n'entraînera pas de diminution des pensions.

Parmi les premières réflexions, deux pistes de réforme sont souvent avancées par les spécialistes de la question :

- Repousser l'âge légal de départ à la retraite
- Augmenter le nombre de trimestres nécessaires au départ à la retraite.

Dans tous les cas, il est impossible de ne pas s'attacher à une réforme du financement des retraites, juste et équilibrée. Parce que le ratio de 2,1 actifs pour 1 retraité continue de se dégrader, qu'il n'y aura plus qu'un actif pour un retraité à l'horizon 2050, nous n'avons pas le choix.

Une très large concertation a été mise en place à partir du mois d'avril jusqu'à l'été. Un projet de loi devrait être présenté en Conseil des ministres en juillet et sera débattu à la rentrée au Parlement pour que la pérennité de notre système et que son financement soient assurés avec réalisme. 

Le mot du sénateur




Yves Pozzo di Borgo,
sénateur, conseiller de Paris

© IIP Pictures

RETOUR SUR LE GRAND PARIS

La discussion au Sénat du projet de loi sur le Grand Paris promet-tait d'être âpre. Elle l'a été, nous occupant une bonne part du mois d'avril. Rappelons les grandes innovations de ce texte, initié par Nicolas Sarkozy et préparé par Christian Blanc, secrétaire d'État au Développement de la région capitale : d'une part, la création d'un métro souterrain faisant le tour de la banlieue parisienne et desservant 9 pôles principaux d'activités dont l'aéroport de Roissy, et d'autre part l'aménagement du plateau de Saclay, pour en faire un centre de recherche et d'innovation de rang international.

Face à ces propositions concrètes, nécessaires au rayonnement de Paris et à la croissance de l'Île-de-France, certains ont cru devoir opposer des combats d'arrière-garde, notamment le président de région et le maire de Paris, pour défendre leurs intérêts électoraux au détriment de l'intérêt général. Il n'est pourtant pas concevable que le développement et la croissance de Paris soient freinés plus longtemps. Sinon, notre capitale risque de ne jamais accéder au statut de « ville-monde » auquel elle prétend. Pour remédier à cette absence de gouvernance, l'action de l'État est essentielle. Lui seul est aujourd'hui en mesure d'insuffler le dynamisme dont la métropole parisienne a tant besoin.

Toujours dans le sens de l'intérêt général, j'ai défendu lors de ce débat les contribuables parisiens et franciliens en faisant adopter des amendements visant à faire des économies substantielles. Ainsi, l'adoption de cette loi devrait stopper les études sur l'Arc Express, projet de métro défendu par le président de région mais qui ferait évidemment doublon avec le projet voté. D'autre part, j'ai proposé qu'il n'y ait pas de financement public d'un autre projet devenant caduc, le Charles-de-Gaulle Express, censé desservir l'aéroport de Roissy. En effet, ce projet se superpose à celui voulu par le gouvernement et à la rénovation envisagée du RER B. Les fonds publics doivent être utilisés à bon escient. 

7 un rendez-vous

Rachida Dati, maire du 7^e, vous invite



© Alain Guizard

Journée de consultations fiscales gratuites

Mercredi 19 mai, de 8 h 30 à 17 h 30, à la mairie du 7^e.

Des avocats fiscalistes assurent des permanences toute la journée pour répondre à vos questions.

Remise des Oscars du sport du 7^e

Mardi 25 mai à 19 h, à la mairie du 7^e.

Rachida Dati récompensera les sportifs du 7^e qui se sont distingués dans leurs clubs ou établissements scolaires par leurs résultats sportifs.

Merci de vérifier sur le www.mairie7.paris.fr que les dates ci-dessus n'ont pas été modifiées.

Matinée d'information sur les pratiques musicales

Samedi 29 mai de 10 h à 12 h 30, à la mairie du 7^e.

Le conservatoire Érik Satie organise une matinée d'information et de démonstration destinée aux parents d'enfants âgés de 6 à 16 ans.

Réunion publique sur l'aménagement des voies sur berges

Lundi 31 mai à 19 h, à la mairie du 7^e.

Rachida Dati vous invite à échanger et débattre sur la fermeture des voies sur berges dans le 7^e voulue par le maire de Paris.

Remise de livres aux collégiens et lycéens de l'arrondissement

Jedi 3 juin à 18 h, à la mairie du 7^e.

À l'approche des examens de fin d'année, bac et brevet, Rachida Dati souhaite encourager les élèves de l'arrondissement. En partenariat avec le groupe Hachette Filipacchi.

Permanence des élus du 7^e

Martine Namy-Caulier

Conseiller de Paris – premier adjoint chargé de l'administration générale, du commerce et de l'artisanat

Jeudi sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 32

Michel Dumont

Conseiller de Paris chargé des grands projets et de l'urbanisme

Mercredi de 18 h à 19 h
Tél. : 01 53 58 75 26

Emmanuelle Dauvergne

Conseiller de Paris chargé de l'accueil, l'information du public et des projets numériques

Uniquement sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 06

Martine Aurillac

Député de Paris, vice-présidente de la commission des Affaires étrangères
1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 15 h à 16 h et sur rendez-vous à l'Assemblée nationale.
Tél. : 01 43 63 67 91

Yves Pozzo di Borgo

Sénateur de Paris, conseiller de Paris chargé des transports et des déplacements

Uniquement sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 62

Thierry Hodent

Adjoint au maire chargé des affaires scolaires et des conseils de quartier

Lundi de 18 h 30 à 19 h 30 sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 30

Annick Leroy

Adjoint au maire chargé des affaires sociales et des anciens combattants

Mercredi de 11 h à 12 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 30

René-François Bernard

Adjoint au maire chargé de l'environnement, des espaces verts et de la propreté

Mardi de 17 h à 18 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 29

Florence Gerbal-Mieze

Adjoint au maire chargé de la petite enfance et des associations

Vendredi de 14 h 30 à 17 h 30 sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 29

Jean-Philippe Hubin

Conseiller d'arrondissement chargé du patrimoine et de la sécurité

Mardi de 18 h à 19 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 62

Philippe Michel

Conseiller d'arrondissement chargé du sport

Jeudi de 18 h à 19 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 32

Sylvie de Léotoing

Conseiller d'arrondissement en charge de la jeunesse

Mercredi de 17 h à 18 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 32

Sonia Ledoux

Conseiller d'arrondissement chargé de la culture, des événements et des partenariats

Mercredi de 14 h à 16 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 32

Laurence Girard

Conseiller d'arrondissement

Mercredi de 18 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 62

Véronique Delvolvé-Rosset

Conseiller d'arrondissement

Vendredi de 15 h à 16 h sur rendez-vous
Tél. : 01 53 58 75 62

Renseignements pratiques

Mairie du 7^e arrondissement

116, rue de Grenelle - 75340 Paris cedex 07

Tél. : 01 53 58 75 07 - Fax : 01 53 58 75 57

www.mairie7.paris.fr

Accueil - Informations : 01 53 58 75 60

Accès à la mairie :

métro : Varenne ou Solférino

bus : ligne 69, station Grenelle-Bellechasse

Horaires d'ouverture

- De 8 h 30 à 17 h du lundi au vendredi, nocturne jusqu'à 19 h 30 le jeudi.
- Permanence d'état civil assurée le samedi de 9 h à 12 h 30 (déclarations de naissance ou de décès).

Accueil du public :

- Bureau d'accueil : rez-de-chaussée
Tél. : 01 53 58 75 60
- Affaires générales (inscriptions crèches et écoles, délivrance de certificats, recensement militaire, urbanisme) : 1^{er} étage du bâtiment central
Tél. : 01 53 58 75 73 / 01 53 58 75 80
- État civil : 1^{er} étage du bâtiment central
Tél. : 01 53 58 75 70 / 01 53 58 75 71

- Élections : aile ouest, rez-de-chaussée
Tél. : 01 53 58 75 94 / 01 53 58 75 90 / 01 53 58 75 84

Services logés en mairie

- Centre d'action sociale : porte D, rez-de-chaussée
Tél. : 01 53 58 77 16
- Caisse des écoles : escalier C, 1^{er} étage
Tél. : 01 45 51 35 99
- Tribunal d'instance : bâtiment central, 1^{er} étage.
Tél. : 01 45 51 86 37
- Bibliothèque Saint-Simon : porte D, rez-de-chaussée (jeunesse) et 2^e étage (adultes)
Tél. : 01 53 58 76 40
- Antenne de la préfecture de police, porche principal (services ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h et le jeudi de 10 h 30 à 19 h 30)

Maison des associations du 7^e

4, rue Amélie - Tél. : 01 53 59 44 90

Conseil de la jeunesse du 7^e

Tél. : 01 53 58 75 52 - conseil.jeunesse7@paris.fr

Parti socialiste

RENDRE LA SEINE AUX PARISIENS

Le maire de Paris a dévoilé le 14 avril dernier son projet d'aménagement des voies sur berges, classées au patrimoine mondial de l'Unesco. Ce projet créera de larges aires piétonnes sur la rive gauche et réduira la circulation rive droite pour « redonner la beauté des bords de Seine aux Parisiens et aux amoureux de Paris ». L'idée de restituer aux piétons les berges de notre arrondissement figurait dans le projet municipal que je vous ai proposé, avec ma liste, en mars 2008.



Notre arrondissement en première ligne sur ces aménagements

La fermeture à la circulation du quai bas rive gauche entre le musée d'Orsay et le pont de l'Alma (plus de 2,5 km) permettra l'installation d'activités pérennes accessibles à tous : des barges, un jardin botanique, un marché aux fleurs, des équipements sportifs, des gradins descendant du « port de Solferino » permettant des projections en plein air etc...

Le projet prévoit également de réguler le trafic sur la rive droite grâce à l'implantation de feux tricolores ; la diminution de la largeur des chaussées facilitera en outre l'accès aux berges et leur réappropriation par les Parisiens.

Le coût de ces projets est limité par rapport à leurs avantages : 40 millions d'euros d'investissement et 2 millions d'euros de frais de fonctionnement.

Une concertation large

Des rencontres sont prévues d'ici juin avec les maires d'arrondissement et une première délibération aura lieu lors du Conseil de Paris de juillet 2010 afin de présenter les principes d'aménagement et permettre de lancer les études de réalisation. Les aménagements sur les deux rives devront être réalisés dans le courant de l'été 2012. Les Parisiens sont invités à exprimer leur avis et leurs suggestions grâce à un forum mis en place sur le site paris.fr.

Ce réaménagement de 15 hectares, dont 4,5 en bord de fleuve, va profondément modifier Paris et en particulier notre arrondissement. J'organiserai prochainement une réunion publique pour vous associer pleinement à ce grand projet.

Laurence Girard

Laurence Girard,

conseiller d'arrondissement socialiste

Permanence tous les mercredis entre 18h et 19h et le samedi matin uniquement sur rendez-vous.

Modem



Il se passe enfin quelque chose à la mairie de Paris ! Après deux ans pour rien, le maire de Paris vient de présenter un projet d'envie : l'aménagement des berges de la Seine.

À première vue, le projet apparaît séduisant, on aurait aimé que le maire de Paris commence par consulter les élus et les habitants des arrondissements concernés. On imagine que le 7^e arrondissement étant le plus touché, le maire de Paris va faire ce que la démocratie la plus élémentaire réclame. Nous y veillerons.

En creusant un peu plus, nous sommes heureux de découvrir que des terrains de sports sont prévus. Le 7^e aurait enfin des cours de tennis, de basket... une piscine ? (ce serait le moment d'y penser). Mais nous ne serons pleinement satisfaits que si des créneaux horaires sont réservés aux habitants du 7^e et spécialement aux enfants et aux élèves... Nous rêvons peut-être.

En ce qui concerne les espaces verts prévus, qui peut leur préférer le bruit, la pollution et la vitesse des voitures ? Néanmoins, nous attendons non seulement de voir l'analyse de la préfecture de Police sur les transferts de circulation (nous pensons à l'encombrement des rues parallèles à la Seine), mais l'état du plus grand espace vert de notre arrondissement nous laisse aussi malheureusement songeur. Pourquoi ne pas commencer par aménager de façon ambitieuse le sinistré Champ-de-Mars ? Boueux l'hiver, poussiéreux l'été, mal fréquenté, mal surveillé, mal équipé, le Champ-de-Mars n'est pas digne de Paris. Pourquoi ne pas commencer par l'aménagement de cet espace avant d'en créer d'autres ? Enfin, par l'aménagement des berges, Monsieur Delanoë veut réanimer la nuit à Paris (création d'une boîte de nuit notamment)...

À la bonne heure ! Car l'échec de Monsieur Delanoë sur ce point est patent. Mais si Paris n'attire plus pour faire la fête, c'est bien parce que Paris n'attire plus tout simplement. On ne va pas dans une grande ville uniquement pour faire la fête. On y va pour étudier, pour travailler, puis pour sortir et danser. Sur ce point, c'est en réalité l'échec économique de Monsieur Delanoë qui est en cause. Il a réussi à transformer Paris en musée, et ce n'est pas le projet du réaménagement des berges de la Seine qui va y changer quelque chose.

V. Delvolvé-Rosset

Véronique Delvolvé-Rosset,

conseiller d'arrondissement

Permanence le vendredi de 15h à 16h sur rendez-vous.